

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 520

présenté par
M. Forissier-----
ARTICLE 42

À la fin de l'alinéa 17 de cet article, substituer aux mots :

« producteurs-distributeurs »,

les mots :

« entre les producteurs et les distributeurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.